

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2020 ORDRE DU JOUR

> FINANCES

- 1° Modification des tarifs applicables au 1er janvier 2021.
- 2° Exercice 2021 : Ouverture anticipée des crédits d'investissement.
- 3° Versement d'acomptes sur les subventions aux associations et aux établissements publics avant le vote du budget 2021.
- 4° Exercice 2020 : Admissions en non-valeur et créances éteintes.
- 5° Rapport d'utilisation du Fonds de Solidarité des communes de la Région Île-de-France (FSRIF) 2019.

> PETITE ENFANCE

6° - Approbation de la convention d'objectifs et de financement entre la caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine et la ville de Fontenay-Aux-Roses pour le Relais Assistantes Maternelles (RAM).

> DSTM

7° - Convention de résiliation du contrat de Développement 2019-2021 / Approbation et signature du contrat de Développement 2020-2022, Département des Hauts-de-Seine - Ville de Fontenay-aux-Roses.

> ASSEMBLEES

- 8° Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal.
- 9° Création et élection des membres des commissions municipales permanentes.

> EVENEMENTIEL

10° - Création de la commission extra-municipale des fêtes et désignation de ses membres.

> VIE ASSOCIATIVE

- 11° Approbation de l'avenant à la convention d'objectifs et de moyens entre la commune de Fontenay-aux-Roses et l'Association Sportive Fontenaisienne (ASF).
- 12° Approbation de l'avenant à la convention d'objectifs et de moyens entre la commune de Fontenay-aux-Roses et l'Association Le Manège aux jouets.
- 13° Subvention exceptionnelle accordée à l'association La Croix Bleue des Arméniens de France.
- 14° Subvention versée à l'association « la ludothèque le Manège aux jouets » dans le cadre du financement « Lieu d'accueil Enfant Parent » par la CAF



> RESSOURCES HUMAINES

- 15° Désignation d'un représentant au Comité National d'Action Sociale.
- 16° Mandat donné au centre interdépartemental de gestion de la petite couronne (CIG Petit couronne) pour l'engagement d'une consultation en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance collective.
- 17° Actualisation du tableau des emplois.